

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 22 Novembre 2018

ODJ de la CR du 22 novembre à 14h

- Approbation du procès-verbal de la commission recherche du 18 octobre
- Suite projets Emergence 2019
- Co-financement revues scientifiques 2019-2020 (révision des critères en vue de l'examen des demandes)
- GIS
- Calendrier des CR 2019

Etaient présents : M. BENOIT, M BOUTOULLE, Mme CAMARADE, Mme COLLIGNON, Mme FLORENCHIE, M DARNIS, M AMELOT, Mme AMORIN, M GUILLOT, M NERCAM, Mme DASCALAKIS, M DECKER,

Etaient représentés : M ETXEPARE, M FIJEAC, M VALERY, Mme MANES-GALLO, Mme TAUZIN, M GUERIN, Mme DUCOURNEAU, Mme VIAUD, Mme DELREY

F Boutoulle ouvre la séance à 14h

F Boutoulle propose qu'au vu de l'ordre du jour, le point GIS soit reporté.

1) Approbation du procès-verbal du 18 octobre

M Guillot fait remarquer qu'il y a eu une interversion entre son nom et prénom. Il demande à ce que cela soit corrigé.

Il est demandé que les tableaux déposés au BV mentionnent comme les années précédentes les parts liées à l'activité, le bonus et la taille.

Ces deux corrections seront faites dans le procès-verbal déposé au BV.

La commission recherche approuve le procès-verbal du 18 octobre 2018 avec une abstention en raison de son absence à la Commission recherche du 18 octobre.

2) Suite projets-emergence 2019

Suite aux résultats de cette AAP emergence 2018 proposé par l'IdEX, F Boutoulle a confirmé à la dernière CR le souhait de la direction d'UBM, après discussion et appréciation en CDUR, de mobiliser des moyens pour ces projets : sur 2019 avec la mise en place de financement spécifiquement dédié. Les porteurs de projets ainsi que les DU ont eu un message en ce sens. Ainsi à la CR du 18 octobre, les élus ont validé les critères de sélection des projets. A la

suite de la dernière CR, les porteurs ont été sollicités afin de prendre attache auprès de la DR pour sécuriser les annexes financières.

Les critères sont rappelés en début de séance à savoir la notation réalisée par un jury extérieur et le potentiel de co-financement avec un autre financeur. La liste des projets est présentée avec les demandes financières vérifiées par la Direction de la recherche. Le pôle ingénierie de projets et valorisation a, pour chacun des projets, examiné l'annexe financière et l'utilité des dépenses proposées.

Etant donné que M Nercam et M Guillot sont concernés par ce point, ils sortent de la salle lors des discussions sur ce point de l'ordre du jour.

M Boutoulle présente les différents dossiers avec à l'appui la projection du tableau récapitulatif déposé sur le BV . Il précise que Mme Albenga a retiré son projet du fait de son engagement dans des charges administratives à l'IUT

Suite la revue des dossiers et considérant l'enveloppe financière contrainte dégagée pour ce programme, il est proposé de soutenir financièrement en 2019 uniquement les projets dont l'évaluation réalisée ne comporte que des notes A et A+. Cette proposition de sélection de projets amène certains élus à s'interroger sur la pertinence de prendre en considération les notes sans tenir compte de l'indicateur pour lequel cette note a été attribuée. Ainsi, il aurait été peut-être bien de revoir tous les projets et non que ceux qui ont eu une note A ou A+. M Boutoulle précise que ceci avait été vu à la dernière séance et que les dossiers présentés et surlignés avec la note A ou A+ étaient à considérer. Le travail de la direction de la recherche consistant à voir si l'annexe financière de certains dossiers pouvait être potentiellement revue et si des co-financeurs pouvaient être sollicités afin de dégager une marge de financement.

Certains élus n'ayant pas participé à la dernière commission recherche et aux discussions sur les principes de choix se questionnent quant aux critères proposés, aux montants différentiels accordés, aux traitements séparés de ces dossiers en marge de la PRSE

F Boutoulle rappelle que l'idée était de prolonger cette initiative de l'AAP « émergence » pour favoriser les démarches et les volontés qui émanent le plus souvent de jeunes chercheurs.

Ainsi F Boutoulle présente la liste des dossiers à soutenir soit ceux ayant obtenu que des A.

Néanmoins certains élus insistent sur le fait qu'il est dommageable que des dossiers ayant eu un B au regard de l'annexe financière soient écartés. Des questionnements persistent sur cette approche de note. Ainsi les discussions au sujet des principes de choix des critères sont reprises et ce choix proposé et validé à la dernière commission recherche est rediscuté. En effet, certains élus font remarquer que pour ces dossiers, les montants sont très élevés par rapport à ceux classiquement proposés à la PSE. Certains élus ne sont à l'aise sur le choix et le financement accordé pour les projets déjà présentés à l' »AAP émergence », peut-être aurait-il eu la possibilité de faire autrement, même si le choix de la présidence de soutenir ces actions est appréciée et va dans le bon sens et a été validé en commission recherche de septembre. Mais cela aurait peut-être mérité de réfléchir à une inclusion dans l'AAP PSE 1

La commission recherche a validé la liste des projets retenus dans le cadre de l'AAP Emergence 2018 (11 abstentions, 6 voix pour, 2 ne prenant pas part au vote)

Porteur	Equipe	Thème du Projet	soutien accordé
Pauline BEAUCE, Sandrine DOUBOUILH	CLARE	The LaB 18-21. Théâtres et Lieux du spectacle vivant à Bordeaux 18e-21e siècles : réalité et virtualité des espaces de loisirs urbains	2 150,00 €
Nicolas NERCAM	MICA	ACAI. Dimension protéiforme de « l'activisme artistique » à l'ère de la globalisation ; Le cas des interactions entre art et politique dans l'Inde moderne et contemporaine	3 150,00 €
Charles-François MATHIS	CEMMC	LEAF. LEArning from Failure: How industrial societies can learn from the weaknesses of their technical systems (Europe and United-States, 19th – 20th centuries)	4 000,00 €
Eneko HIRIART	IRAMAT	RAPSODIE. Renaissance des agglomérations protohistoriques du Sud-Ouest : Dynamiques, Imagerie et Environnement	14 800,00 €
Pierre BAUMANN	CLARE	MOBYDICK-ORIGINS ÉTUDE DE TERRAIN POUR UNE ÉCOPOÏÉTIQUE DES OBJETS LIBRES ALLÈGEMENT, MOBILITÉ, DURABILITÉ ET FRUGALITÉ DES PROCESSUS DE CRÉATION CONTEMPORAINS	9 400,00 €
Steeve DEMAZEUX	SPH	Philo-CINAPs. Philosophy of Clinics In Neuroscience And Psychiatry	1 300,00 €
Marlène DULAURANS	MICA	« CyberNeTic » (Gendarmerie Nationale et lutte contre le cyberharcèlement)	5 652,00 €
Nayra VACAFLOR	MICA	QuestYOURdigital : un escape : un escape : un escape : un escape -game recherchegame	11 625,00 €

2) Réflexion sur la mise à jour des critères d'évaluation en vue de la sélection des revues co-financées par l'établissement

Invités sur ce point à l'ordre du jour de la commission recherche : M Julien Baudry (SCD) et Mme Picco (PUB)
F Boutouille passe en revue les revues co-financées par la PSE

Annales du Midi (1889) Aquitania (1983)
Bulletin Hispanique (1899)
Cahiers d'Outre Mer (1948)
Communication et organisation (1991)
Dynamiques environnementales (1977)
Lumières (2003)
Revue des Etudes anciennes (1899)
Serbica (2013)
Horizons Théâtre (2012)

En prenant en compte l'actualité de l'édition scientifique, il semble important de revoir les critères et de les adapter aux éléments de contexte actuel qu'ils soient nationaux ou propres à l'établissement.

Le contexte est rappelé dans le diaporama présenté par M Boutouille.

M Boutouille en profite pour présenter la création du nouveau bureau de la recherche auquel sera rattaché des personnes dévolues soit à des projets de recherche soit à des missions transversales. Sur ce dernier item, F Boutouille précise que Mme Anita largouet est chargée pendant un an d'accompagner l'établissement sur ces missions de visibilité des revues ainsi que sur la mise en œuvre des principes de gestion des données de la recherche.

M Boutouille présente les 5 nouvelles revues qui demandent un soutien. Les caractéristiques sont présentées dans le diaporama.

M Boutouille présente le cheminement de la réflexion sur le soutien aux revues depuis mai 2018 jusqu'à ce jour. Ce jour, est une étape de la réflexion qui peut se baser sur la mise à jour des critères : durée du co-financement, modalités d'évaluation, calendrier ...

F Boutouille retrace les évolutions des critères depuis la création de cet appel à soutien de co-financement des revues par l'UBM.

Cette révision des critères doit permettre de proposer aux directeurs des revues des critères pertinents et actuels tout en permettant la commission recherche de décider le soutien financier ou pas pour une des revues.

Il propose que l'évaluation finale soit faite à la Commission recherche du 21 février.

Pour information et pour alimenter la discussion, F Boutouille présente le guide des productions scientifiques en SHS proposé par l'HCERES 2018. Les principaux critères sont présentés dans le diaporama.

F Boutouille présente ainsi la fiche de demande de soutien avec les critères proposés précédemment et proposent de travailler sur une modulation de critères s'appuyant sur une réalité de coût et de travail

F Boutouille présente chacun des critères aux élus pour discussion et avis.

Suite à cette revue de critère, la question se pose tout de même sur la hiérarchisation des critères et comment tous ces critères vont être utilisés pour faire l'évaluation. En effet, ils sont pour beaucoup des critères informatifs ainsi comment les changer en critères de choix ?

Certains élus se posent aussi la question de la collecte des données : qui va s'occuper de collecter toutes ses informations ? les revues ont-ils le personnel pour ? F Boutouille précise que les revues déjà co-financées par UBM présente à la direction de la recherche pour la commission recherche un bilan et une fiche d'évaluation présentant déjà dans sa grande majorité ces critères

Les critères ayant été revus, la fiche d'évaluation sera mise à jour en ce sens et comportera ces ajouts et/ou précisions. La fiche sera remise à la Commission recherche et disponible sur le BV.

Adoption à l'unanimité

De plus, le calendrier et la procédure de sélection sont également validés par la commission recherche , à savoir :
Durée du soutien : deux ans

Calendrier :

Sollicitation des directions des revues s'étant déjà manifesté ou ayant déjà demandé à être financé : 1 mois pour remplir le dossier de demande

Evaluation : 1 mois par les membres de la Commission recherche

Objectif : CR du 21 février pour la validation des revues co-financées par l'établissement

La commission recherche a validé la révision des critères à l'unanimité (19 voix pour)

3) présentation du calendrier de la CR fin 2018 et premier semestre 2019

Les dates des CR sont fixées et les ODJ des CR sont prévisionnels et incomplets

1) Dates déjà fixées :

- CR du 13 décembre : colloque région
- CR du 20 décembre : PSE 1
- CR du 10 janvier : Région AAP recherche

2) Dates à venir :

- CR 21 février : pour validation équipe-projets (1^{iere} vague) et financement revues
- CR 28 mars : dossiers PSE 2 (colloques et publications) et bilan de mission « gestion des données de la recherche » et lancement de AAP équipe-projets 2^{ieme} vague
- CR 25 avril : ODJ à confirmer
- CR 23 mai : rapport d'activité de l'école doctorale
- CR 13 juin : pour validation équipe-projets par la CR (2^{ieme} vague)

La séance est levée à 17h

Fait à Pessac, le 22 novembre 2018.

La présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.